

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2021

Le Conseil municipal (à l'unanimité) :

1. Réfection de deux courts de tennis – demande de subvention au titre du Plan de relance du Conseil Départemental des Côtes d'Armor phase 2

- approuve le projet de réfection des deux courts de tennis présenté et le plan de financement prévisionnel.

- autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental des Côtes d'Armor au titre du Plan de relance 2020-2021 à hauteur de 30% soit 31 578 € HT et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

DEPENSES		RECETTES		%
Réfection des deux courts de tennis et clôture	105 860 €	Plan de relance départemental phase 2	31 758 €	30 %
		Autofinancement	74 102 €	70 %
TOTAL	105 860 €	TOTAL	105 860 €	

2. Décision modificative budget général

- Valide la décision modificative :

Section de fonctionnement:

Dépenses - 022 - Dépenses imprévues : - 8 136.17 €

Dépenses - article 739211 - Attributions de compensation : + 8 136.17 €

3. Convention de mutualisation de la désherbeuse thermique et sa remorque

- Valide la convention de mutualisation avec les communes de Plurien et La Bouillie.

4. Demande d'installation classée pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement

- Donne un avis favorable sur le dossier d'enregistrement de l'EARL STEPHANE ROUXEL pour l'élevage porcin exploité au lieu-dit « Saint-Cano » à Erquy et soumis au régime de l'enregistrement (extension des effectifs porcins à 1704 animaux équivalents avec la construction d'un bâtiment engraissement et la mise à jour du plan d'épandage).

5. Compte-rendu des délégations au Maire

- Prend acte de la présentation des délégations au Maire.